Monsieur François Hollande

Président de la République française

À , le

Monsieur le Président,

Je vous écris pour vous faire part de ma grande déception face à la partialité dont fait preuve la diplomatie française dans la gestion du conflit israélo-palestinien. Ce conflit connaît une nouvelle intensification des plus préoccupantes depuis plus d’un mois, avec le lancement par Israël de l’opération « Gardiens de nos frères », à la suite de l’enlèvement puis de l’assassinat de trois jeunes colons israéliens le 12 juin dernier, puis de l’opération « Bordure de protection », en réponse aux tirs de roquettes depuis la bande de Gaza.

Dans leurs déclarations relatives aux crimes de guerre commis à l’encontre de civils tant par les militaires israéliens que par les combattants de Gaza, les autorités françaises font preuve d’une partialité flagrante. Votre déclaration du 9 juillet dernier assurant qu’« il appartient au gouvernement israélien de prendre toutes les mesures pour protéger sa population face aux menaces », sans mention des très nombreuses victimes civiles palestiniennes, a sonné comme un blanc seing accordé à Israël pour agir comme il l’entend. Il aura fallu attendre un entretien téléphonique avec Mahmoud Abbas, le lendemain, pour que vous fassiez une nouvelle déclaration mentionnant les victimes palestiniennes.

Vous condamnez fermement les tirs de roquette mais vous contentez de déplorer les victimes palestiniennes, sans condamner les nombreuses violations graves du droit international humanitaire perpétrées par Israël.

La partialité de la diplomatie française a pris les atours de l’indécence, le 14 juillet dernier, lors de l’organisation par l’ambassadeur de France en Israël d’un bal à Tel Aviv dédié aux populations du sud d’Israël exposées aux tirs de roquette. En tant que membre de l’ACAT, je condamne l’assassinat des trois jeunes colons israéliens, ainsi que les tirs de roquette indiscriminés qui visent les civils israéliens et sont constitutifs de crimes de guerre. Il paraît toutefois choquant de dédier une soirée à des civils israéliens vivant dans la terreur, sans faire cas des centaines de milliers de gazaouis vivant eux aussi dans l’angoisse d’une attaque mortelle et alors même que les raids israéliens venaient de tuer des dizaines d’entre eux les jours précédents.

Dans une [déclaration](http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14849&LangID=E) du 11 juillet 2014, la Haut-Commissaire aux droits de l’homme des Nations unies Navi Pillay a rappelé aux différentes parties leur obligation de se conformer aux principes de distinction, de proportionnalité et de précaution des attaques afin d’éviter les dommages civils. Elle les a aussi exhortées à mener des enquêtes promptes, indépendantes et sérieuses sur les allégations de violation du droit international.

Dans l’espoir que vous ferez vôtres ces recommandations basées sur le droit international et sur la reconnaissance du besoin impératif de justice pour toutes les victimes, je vous demande de bien vouloir :

* condamner publiquement et fermement les attaques indiscriminées menées par Israël à l’encontre des Palestiniens ;
* continuer à condamner les tirs de roquette en provenance de la bande de Gaza ;
* soutenir la création par les Nations unies d’une mission d’enquête internationale qui serait chargée de faire la lumière sur les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l’homme commises par les différentes parties depuis le 12 juin 2014 ;
* exhorter toutes les parties à rendre justice aux victimes de violations du droit international.

Je vous rappelle enfin que la cause fondamentale de cette nouvelle escalade de violence est la violation permanente du droit international humanitaire perpétrée par Israël à travers l’occupation et notamment à travers l’imposition, depuis huit ans, d’un blocus sur la bande de Gaza qui constitue un châtiment collectif que nous vous exhortons à condamner fermement.

En espérant que vous donnerez suite à cet appel, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, ma plus haute considération.

Copie à :

Monsieur Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

37 quai d’Orsay

75351 Paris